



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1989

Mathay – L’Essarté, complexe sportif

Sauvetage programmé (1988-1989)

Éric Llopis, Michel Mangin et Sylvie Canterelle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27041>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Éric Llopis, Michel Mangin, Sylvie Canterelle, « Mathay – L’Essarté, complexe sportif » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27041>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

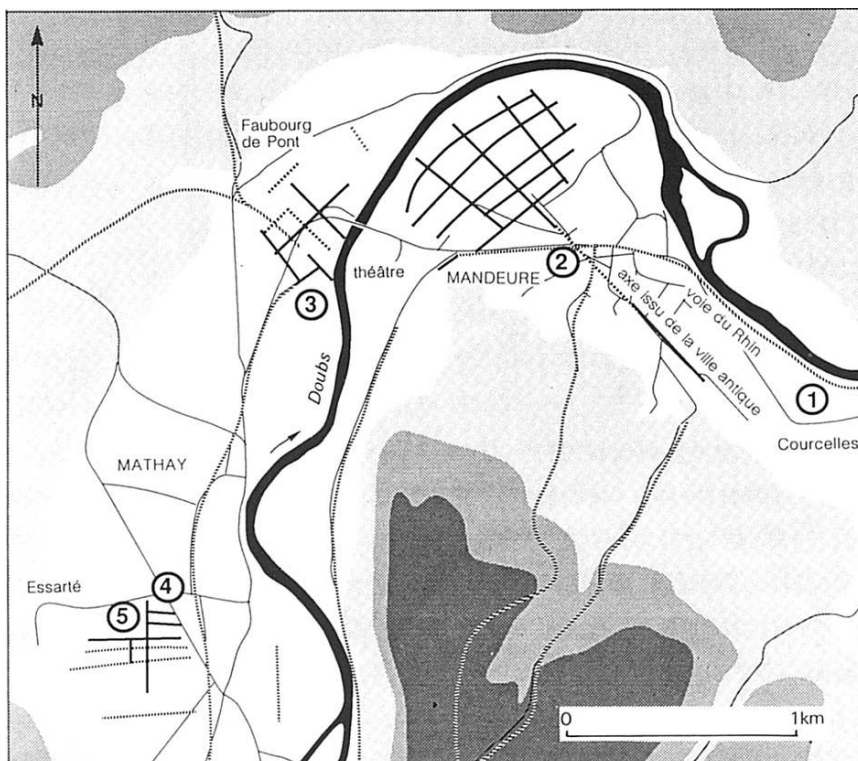
Mathay – L'Essarté, complexe sportif

Sauvetage programmé (1988-1989)

Éric Llopis, Michel Mangin et Sylvie Canterelle

- 1 Les bâtiments dégagés en 1988 se regroupent au sein d'un même îlot, symétrique par rapport à ceux fouillés en 1986 et 1987 au nord du grand axe est-ouest qui structure le quartier (*Gallia Informations*, 1987-1988, 2, p. 91-93) (fig. 1, n° 5). Au nord, des pièces s'organisent, avec le même esprit de rationalisation. En revanche, les parties sud et ouest de l'îlot présentent un ensemble de structures regroupées en petits bâtiments disparates au plan confus, aux élévations discontinues et, parsemées d'un grand nombre d'excavations. Cet aspect nouveau dans l'aménagement interne de l'îlot est le résultat de la réutilisation de structures de tradition gauloise. Les états définis vont de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'au début du 11^e s. de notre ère. Ces éléments remettent en cause les hypothèses proposées au terme des deux premières années de fouilles dans les îlots nord. Il ne semblerait plus s'agir, pour L'Essarté, d'une extension artisanale décentralisée, nettement distincte de la ville de Mandeuve, due au seul développement économique de cette ville car l'urbanisme, d'inspiration romaine par son plan mis en place au milieu du 1^{er} s. de notre ère, n'est pas une création *ex nihilo* : les îlots viennent se greffer sur une occupation de tradition gauloise qui devait s'étendre à l'est jusqu'à la colline de Romont. Suffisamment d'indices permettent de proposer des élévations dont l'ossature était en bois sur fondations de moellons plats appuyés sur des hérissons insérés dans le substrat de graviers ; les sols sont faits de galets ou de terre battue. La destination de ces bâtiments très simples et même frustes reste énigmatique à la différence de celle des îlots nord où des potiers travaillaient et vivaient. Le matériel ne traduit aucun type d'occupation ou activité spécifique: seules, les structures excavées, au nombre de douze, peuvent l'aire penser à une activité agricole s'il s'agit bien de silos de stockage de produits de la culture.

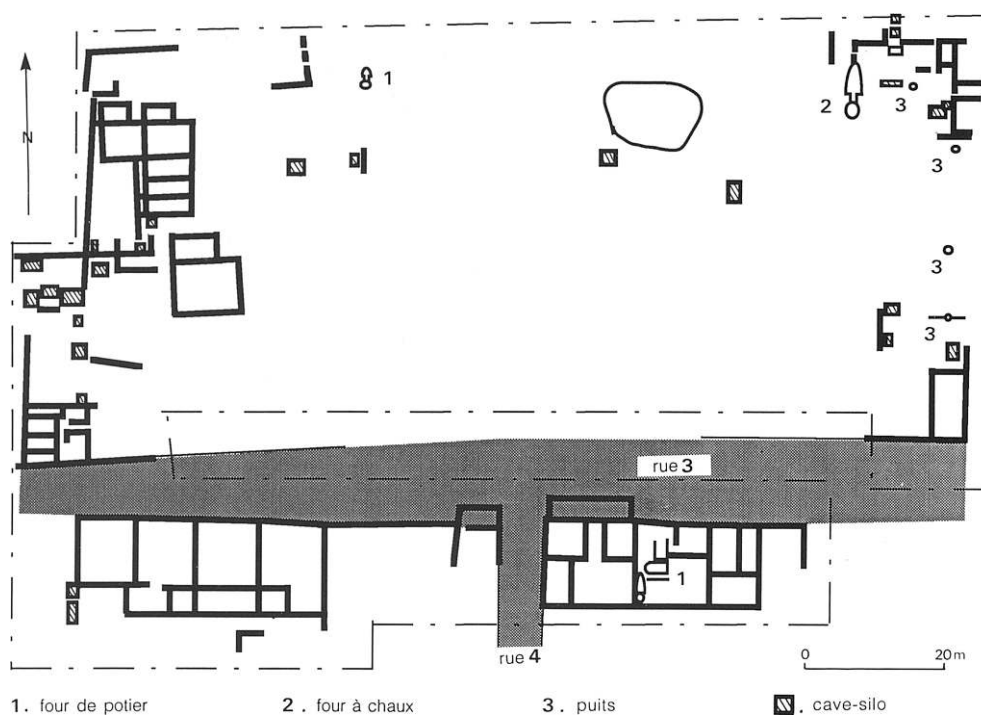
Fig. 1 – Plan général des voies et traces d'urbanisme



D'après le catalogue *Epomanduodurum*.

- 2 La campagne 1989 a permis de compléter le plan de l'îlot fouillé en 1988 (présence de nombreuses caves-silos et d'un petit four céramique circulaire) et de mettre en évidence une occupation dense le long de la rue actuelle du Stade. Dans cette zone est ce nouvel îlot (n° 4) est séparé de celui de 1988 par un vaste espace vierge de toute construction. Alors que pour les autres ensembles, les boutiques, les ateliers et les pièces d'habitat donnant sur la rue sont connus, il s'agit ici des installations du cœur même de l'îlot, caractérisées par l'association puits-caves-silos-foyers (fig. 2). L'ensemble du site a livré un plan incomplet en raison de l'arasement excessif des murs: l'attention des fouilleurs s'est donc portée sur les structures excavées : de nombreuses caves-silos, un grand four à chaux, ainsi que plusieurs puits, qui seuls étaient susceptibles de fournir une stratigraphie et un mobilier céramique important.

Fig. 2 – Plan de l'îlot n° 4



DAO : S. Cantrelle, N. Millard, P. Mouglin, B. Turina.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4WJj7TRcto>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbLeeHHuhX2>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 1988, 1989

AUTEURS

MICHEL MANGIN

Université de Franche-Comté